

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2025 A 19H15

Se sont réunis sous la présidence de M. PACAUD Jean-Pierre, Mmes BERTHOUD Annie, GRANGER Michelle, GRIVOT Annie, JANIN Marie-Odile, LAMBOLEY Pascaline, MM. ARGUS Jacques, GERMAIN Jean Luc, GUERIN Christian, LAUNAY Philippe et ROY Gaël.

Excusés : Mmes JANNY Véronique (a donné pouvoir à Mme JANIN Marie-Odile), TEIXEIRA Laurine, MM. BOITIER Eric et GAIFFE Romain (a donné pouvoir à Mme LAMBOLEY Pascaline).

Secrétaire de séance : Mme LAMBOLEY Pascaline.

Ordre du jour

- Approbation du P.V. de la réunion du 07/07/2025 ;
- Désignation d'un secrétaire de séance ;
- Point sur les dossiers réalisés en cours et à venir ;
- Délibération ONF ;
- Affouages 2025/2026 ;
- Achat d'un terrain ;
- Décisions prises par le maire dans le cadre de sa délégation ;
- Compte rendu des commissions et délégations ;
- Informations et questions diverses ;
- Date du prochain conseil municipal.

Approbation du dernier procès-verbal

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 7 juillet 2025 est approuvé à l'unanimité.

Désignation d'un secrétaire de séance

Pascaline Lamboley est nommée secrétaire de séance.

Point sur les dossiers réalisés, en cours et à venir

Bâtiments communaux : les cylindres des portes des bâtiments communaux ont été changés afin d'avoir des clés non reproductibles sur un organigramme commun à l'ensemble des bâtiments.

École : la peinture de deux salles de classe a été refaite en juillet et les luminaires ont été changés par des leds. Malgré les films installés sur les vitres, il fait toujours chaud dans les classes, le changement des rideaux est évoqué.

Église : travaux de peinture réalisés sur tout le pourtour au-dessus de la corniche avec reprise de la frise endommagée. Les éclairages ont été remplacés par des leds. Les services du patrimoine seront consultés pour la rénovation du plafond et des murs qui fissurent. La toiture en lave du chœur sera démoussée.

Salle polyvalente : l'expert mandaté par l'assurance a donné son accord pour une reprise du carrelage de la terrasse qui se décolle, dans le cadre de la garantie dommage ouvrage. La rambarde devra être déposée pendant les travaux.

Voiries : deux placettes de stationnement de bus ont été réalisées au Carruge.

Les travaux de réfections de voirie auront lieu à partir de la semaine 39 rue de la Combe du Roi, rue de la Dime, rue de la Croix de Sentier, impasse des Tours, rue du Four et Cours Thibaut.

Inondations : suite aux fortes pluies du 27 août, plusieurs lieux nécessitant des travaux ont été identifiés. MBA, en charge des réseaux d'eaux pluviales, a été alerté.

Chemin des Essards : au fil du temps, la largeur du chemin des Essards a retréci ce qui pose problème pour la circulation des engins agricoles. Des travaux seront réalisés pour le ramener à sa largeur d'origine de quatre mètres.

Recensement des voiries : la société Géoptis a effectué le recensement de toutes les voies sur la commune. Les élus doivent maintenant vérifier le fichier avant transmission à la préfecture.

Fibre : l'implantation du matériel (poteaux et câbles) sera terminée à la fin de l'année, selon les dires d'Orange.

Photovoltaïque : l'autoconsommation collective est en place depuis le 1^{er} septembre.

Relais de Poste : des subventions sont toujours recherchées, notamment dans le cadre du dispositif CEE. Le dossier de consultation des entreprises est en cours de conception.

Lotissement Mons Immobilier : les analyses de sol montrent que le projet de lotissement de Mons Immobilier est situé en zone humide ce qui engendre des contraintes sur les constructions. Le constructeur risque de ne pas donner suite.

Délibérations ONF

Le conseil municipal approuve l'inscription à l'état d'assiette des coupes de bois numéros 23, 24 et 26 sur l'année 2026.

Affouages 2025/2026

Le tarif des affouages 2025/2026 est fixé à 64 euros et les inscriptions seront prises jusqu'au 7 octobre, dernier délai.

Achat d'un terrain

Le maire propose au conseil municipal d'acheter pour une somme de 11 000 euros, les parcelles cadastrées ZD159 et ZD162 d'une surface totale de 27 154 m², à Mâcon Habitat qui les laisse en friche. Le conseil municipal donne son accord.

Décision prise par le maire dans le cadre de sa délégation

Le conseil prend acte des décisions prises par le maire dans le cadre de sa délégation.

Compte rendu des commissions et délégations

CCAS : le repas de fin d'année est prévu le 6 décembre à l'espace Chardonnay. Les colis sont en préparation, ils seront distribués à la mairie le 12 décembre entre 15h et 17h.

Cimetière : le premier caveau a été commercialisé dans le cimetière communal.

Patrimoine : les employés municipaux et des bénévoles ont effectué un nettoyage de l'église et la remise en place des bancs.

Un thé dansant sera organisé le 7 novembre.

Urbanisme : après que Jean Pierre Pacaud soit sorti de la salle pour conflit d'intérêt, l'adjoint en charge de l'urbanisme fait le point sur le litige concernant la construction d'une carrière équestre. A ce jour aucun accord n'a été trouvé et le dernier rendez-vous proposé n'a pas pu se faire. Un dossier sera déposé auprès de l'assurance juridique de la commune.

Communication : le site de la commune est à mettre à jour.

La feuilleton est en préparation pour le mois d'octobre.

Protocole : la cérémonie du 11 novembre est en préparation.

Environnement : le camion qui presse sera à Péronne le 16 octobre.

Il reste 5 emplacements dans le verger des naissances.

Agents communaux : la mise en œuvre du document unique réalisé par le Centre de Gestion a commencée.

Deux agents seront en formation électrique pendant 2 jours.

Décorations de Noël : de nouvelles décorations ont été achetées et 5 prises seront installées par le SYDESL sur les candélabres d'éclairage public.

SIVOS : La rentrée scolaire s'est bien passée.

Quelques problèmes de stationnement à l'école de St Maurice de Satonnay en raison de la fête du village du 6 septembre.

Toujours 2 bus méridiens et 2 services au restaurant scolaire car tous les enfants sont inscrits à la cantine, soit un effectif de 123.

Un agent qui était en arrêt de travail a repris à temps partiel thérapeutique.

SIVOM : le projet de réalisation d'un nouveau gymnase est toujours à l'étude.

SYDESL : une étude de remplacement des éclairages vétustes va être faite par le SYDESL.

SIGALE : le SIGALE va fêter ses 20 ans le 11 septembre et a invité tous les anciens délégués qui ont siégés au comité syndical.

Informations et questions diverses :

- Une option d'achat a été déposée pour le terrain situé à côté de la micro-crèche. Une étude de sol va être faite.
- La coopérative Bresse Mâconnais a un dépôt dans la zone artisanale.
- La maison funéraire va vendre une partie de son terrain.
- Le banquet des conscrits de la classe en 5 aura lieu le 11 octobre.
- Une corvée de remontée de sac de terre aura lieu au gouffre d'Uriane le 27 septembre, les bénévoles sont les bienvenus.
- La location du T3 meublé a rapportée 600 euros de plus qu'en 2024.

Les prochaines réunions du Conseil sont fixées au lundi 27 octobre à 19h15 et au lundi 15 décembre à 19h15.

Approuvé le 27 octobre 2025

**La secrétaire de séance,
Pascaline LAMBOLEY**



**Le Maire,
Jean Pierre PACAUD**

